

DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
COMMUNE DE FAUCON DE BARCELONNETTE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 07 Septembre 2015

Ouverture de la séance à 20 H 35 - 10 conseillers présents

Mr le Maire remercie les conseillers de se retrouver après un bel été et donne lecture d'un mot de remerciements suite au décès de Paul PELLAT.

⇒ Ordre du jour :

▶ Avenant à la convention de mise à disposition de la salle du rez-de-chaussée de la mairie :

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la salle du rez-de-chaussée de la Maison Rose, en dessous de la mairie, est louée à Madame BANCQUART pour qu'elle puisse y exercer ces activités de sophrologie-relaxologie. Elle demande à ce qu'une personne supplémentaire vienne exercer ponctuellement une activité similaire (réflexologie) les jours où la salle est mise à sa disposition. Le Conseil Municipal après discussion, accepte cette proposition et charge le Maire de rédiger l'avenant correspondant.

▶ Avenant à la convention de mise à disposition du terrain de Villevieille pour « le chalet gourmand » :

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'une convention est établie avec le Chalet Gourmand. Celui-ci demande à ajouter un deuxième chalet identique à celui existant. Sous réserve d'un accord avec la DDT et d'une nouvelle convention le Conseil Municipal est favorable à cette extension.

▶ Convention avec Météo France :

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'une convention avait été établie avec le conseil général pour l'installation d'une station météo au lieu-dit Villevieille. La convention arrivant à échéance, Météo France demande le renouvellement avec un léger agrandissement de 2 mètres. le Conseil Municipal charge le maire de négocier au mieux une nouvelle convention.

⇒ Questions et informations diverses :

- **Voirie** : un poteau incendie a été changé au Bérard et un nouveau poteau a été installé derrière l'école pour avoir un « maillage » homogène de la défense incendie sur le haut du village financé à part égale par le lotisseur et la commune.
- **Sous-préfet** : le 3 septembre dernier Mr MIR, nouvellement affecté à la sous préfecture de Barcelonnette, est venu rencontrer les élus de la commune. Il a été très attentif aux différents sujets abordés, notamment celui de la digue de la Fabrique.
- **Digue de la Fabrique** : un certain nombre d'études ont été effectuées. Toutefois le projet initial étant trop onéreux pour les finances communales, il a été demandé au RTM de faire un avenant en présentant un projet beaucoup plus acceptable, tout en ne négligeant pas la sécurité due aux habitants. Un avant projet doit être présenté à la mi-novembre avec un délai d'exécution de 2 ans maximum.
- **Subventions FSL (région)** : l'équipement informatique devenu obsolète sera renouvelé fin novembre.
- **Une renégociation du contrat téléphonique** devrait permettre de faire une économie de 500 euros par an.
- **Un panneau d'affichage** sera installé à La Grangeasse.
- **La demande de participation au Symposium de sculpture sur bois de Méolans** a été rejetée par le Conseil Municipal (5 voix contre – 5 abstentions).
- **Sécurité routière** : 3 ralentisseurs vont être installés dans le village, à la Fabrique et à l'Argile. La demande d'amélioration du carrefour du Bourget va être transmise au Conseil Départemental.
- **Tableau de St Jean de Matha** : la restauration de ce tableau est envisagée, des demandes de devis sont en cours.
- **Pont de la Fabrique** : les travaux de rénovation sont en cours.
- **Torrent du Faucon** : un rappel va être adressé aux propriétaires riverains pour l'entretien des berges.
- **Jardin du souvenir** : des rosiers vont être plantés pour embellir ce lieu de recueillement.
- **Four communal** : son réaménagement est envisagé.

La séance est levée à 22h15 - Le prochain conseil municipal aura lieu le 12 octobre 2015